

# Trait d'plume

Le journal municipal de **Messery**  
Rives du Léman



**N°6** ÉTÉ 2018

Haute-Savoie • 74140 Messery • Mairie • Chemin de la Cure • 04 50 94 71 57



**Serge BEL**  
*Maire de Messery*

Messerolins, Messerolines,

Depuis quelques semaines, la commune de Messery est victime de déplorables incivilités. Ainsi, le chemin des Grenouilles, par exemple, ou les abords du lac à la Plage sont régulièrement souillés de papiers, plastiques et autres saletés ! Nous ne pouvons que regretter de tels comportements que nous jugeons impardonnables et qui portent préjudice à tous.

Pourtant, côté «paysage de vos villages», nous voulons continuer notre effort et faire de Messery un lieu de vie toujours plus agréable. Parc des Sémiss, espace de la Plage, secteur de l'école, place du Champ de Foire, secteur de la Pointe, champ de l'église... sont toujours soignés avec attention, les espaces verts tondu régulièrement, les arbres taillés et des poubelles installées pour les déchets. Dans le même esprit d'amélioration de la qualité de vie, nous souhaitons que chaque riverain de la voie publique respecte la hauteur de ses haies. Actuellement, une équipe réalise un état des lieux. Donnons bonne suite à cette initiative qui a été lancée pour le bien de tous.

Lorsqu'arrive la belle saison, chacun de nous prend plaisir à orner son jardin, sa terrasse ou son balcon de belles compositions florales colorées. Il en est de même pour les parterres et les jardinières de la commune que les services techniques composent avec goût et entretiennent avec soin.

C'est maintenant le temps des vacances, des balades et des baignades, le temps du plein air et des douces soirées.

Je vous souhaite un bel été ensoleillé.



## PUBLICATION

Mairie de Messery (Haute-Savoie)

Directeur de publication : Serge Bel, maire

Responsable de publication :

Joëlle Dartigue-Paccalet, 1<sup>ère</sup> adjointe

Mise en page et impression :

Imprimerie MATHY, Thonon-les-Bains

Graphisme Atelier 2L

Ont participé à la rédaction :

Brigitte Marek

Catherine Payot

Marie-Céline Pras

Alexandre Raymond

Nathalie Vuarnet

Crédit photos :

Denis Manson

Virginie Rossat

Claude Vagnetti

Nathalie Vuarnet

Édition trimestrielle - N°6

Juin - Juillet - Août 2018

Mairie de Messery

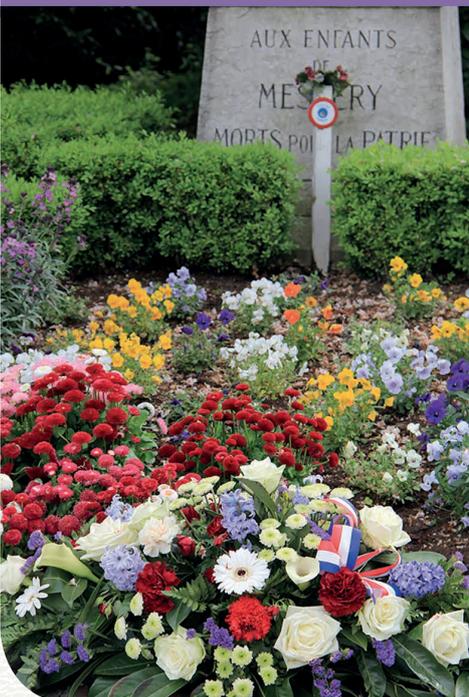
Chemin de la Cure - 74140 MESSERY



Véronique Meyrier  
Comptable à la Mairie

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Malgré l'heure tardive, les Messerolins et Messerolines étaient nombreux à nous rejoindre pour cette cérémonie officielle. La météo nous a été favorable et nous avons pu prêter une oreille attentive aux textes lus par les enfants du CMJ nouvellement élus. Nous les remercions pour leur participation toujours très active au quotidien de Messery.



## LE SERVICE COMPTABILITÉ

VÉRITABLE COMPTABLE DE FORMATION, C'EST AVEC PLAISIR QUE NOUS AVONS ACCUEILLI **VÉRONIQUE MEYRIER** DANS L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE DE LA MAIRIE.

Auparavant employée dans le secteur privé, elle était déjà très familière du plan comptable et autres documents génériques. Mais elle a dû adapter ses connaissances à la comptabilité publique qui impose un certain nombre de règles très strictes, comme la double comptabilité avec le Trésor Public (trésorier-payeur de Douvaine), les contrôles nécessaires entre facture et délibération, le budget primitif et le budget supplémentaire... sans compter les budgets annexes et autres décisions modificatives qui viennent, en cours d'année, changer les décisions prises en début d'année budgétaire.

C'est dans ce contexte assez compliqué de décisions et de contre-décisions qu'évolue maintenant Véronique, assurant le traitement comptable des quatre budgets principaux de la commune :

- le budget principal
- le budget «affaires scolaires»
- le budget «cimetière»
- le budget «CCAS»

Ses qualités de rigueur et de discrétion sont largement mises à l'épreuve puisqu'elle doit enregistrer toutes les factures adressées à la mairie. Après les vérifications nécessaires, chacune de ces factures doit être payée en respectant les délais et les directives du Trésor Public de Douvaine, lequel est seul apte à procéder aux virements au débiteur.

Le chemin sera le même pour les créanciers de la commune, les sommes ainsi recouvrées tombant dans la rubrique «recettes» du budget.

Chaque fin d'année civile constitue, pour le service comptabilité, le début d'une période dense qui s'achèvera au moment du vote du budget (4 avril 2018). C'est en effet, la période au cours de laquelle il faut boucler le budget de l'année en cours et, parallèlement, élaborer le budget de l'année à venir. Exercice périlleux, car se chevauchent alors les 2 années budgétaires, l'une commençant alors que l'autre n'est pas finie !





## LE BUDGET

VOTÉ LE 5 AVRIL, LE BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2018 RÉPOND À PLUSIEURS IMPÉRATIFS.

Tout d'abord, nous avons souhaité ne pas augmenter la pression fiscale auprès des habitants, en dépit des recettes de subvention en constante diminution.

En effet, on note chaque année un accroissement très faible du produit des contributions directes locales (Taxe d'habitation, taxes foncières) de l'ordre de 1% entre 2016 et 2017. Or, ces 3 taxes représentent environ 45% des recettes courantes de fonctionnement de la commune. Par ailleurs, la Dotation Globale de Fonctionnement est passée, de 2016 à 2017, de 136 000 € à 105 000 €, soit - 23% !

Enfin, nous ne pouvons que déplorer une nouvelle diminution des fonds frontaliers passés, de 2016 à 2017, de 599 000 € à 551 000 €, soit - 8% ! Pour mémoire, en 2017, les fonds frontaliers représentaient environ 17% des recettes courantes de fonctionnement.

Nos dépenses de fonctionnement, dues à certaines demandes d'équipement et hausse significative de certains budgets d'association, restent stables et les affaires scolaires ne souffriront d'aucune baisse budgétaire.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, le recours à l'emprunt n'a pas été retenu afin de ne pas imputer de futurs projets de grande envergure pour la commune. Les investissements prévus se résument à :

- Un investissement fort et structurant (inter-générationnel et pluri-social) : la couverture de deux courts de tennis et une option pour la rénovation du court N°1. Ce choix reste dépendant d'une promesse de participation importante de la Fédération Française de Tennis, ainsi que de subventions émanant du Département et de la Région, l'infrastructure restant in fine propriété de la commune.
- Un investissement important portera sur l'église (éclairage, chauffage, vitraux) et une négociation est en cours pour le rachat par la commune de l'ancien théâtre, bâtiment contigu à l'Espace Littorelle.
- Divers investissements de voirie et aménagement importants (parking de la Pointe, toilette de la Plage, rue du lac...).

## DÉPART DE MARIE-JOSÉE TANQUEREL

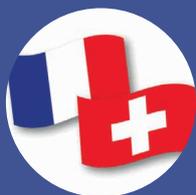
Après plusieurs années à l'accueil de la mairie, jonglant entre téléphone et public, Marie-Josée nous quitte pour une retraite bien méritée.

Nous avons particulièrement apprécié ses qualités humaines, sa discrétion, son désir de toujours satisfaire les demandes et son sourire, perpétuellement accroché à ses lèvres.

Nous lui souhaitons de bonnes TRÈS grandes vacances !



A droite, Marie-Josée Tanquerel, au centre, Serge Bel, maire. Et à gauche, Vincenza Rosato, qui quitte le service scolaire de Messery pour aller travailler dans le privé. Nous la remercions pour ses précieuses attentions à l'égard des enfants.



## VOUS ÊTES FRONTALIER ? POURQUOI PARTICIPER AU RECENSEMENT ?

Le Genevois français se développant rapidement, des investissements sont indispensables et des services aux habitants doivent être assurés. Or, depuis 1973, le canton de Genève reverse annuellement aux communes et aux collectivités territoriales un quota de l'impôt prélevé à la source des employés travaillant sur Genève et habitant hors Genève. Mais pour le faire, l'administration de Genève doit avoir connaissance du fait que vous habitez sur France et dans quelle commune.

Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus. Si vous ne vous déclarez pas ? Votre impôt reste en totalité à Genève, sans alimenter les recettes de votre commune de résidence... et vous êtes passible d'une sanction pour fraude fiscale !



## LA COUVERTURE DE DEUX COURTS DE TENNIS

POURQUOI LE CONSEIL MUNICIPAL A BUDGÉTISÉ UN TEL INVESTISSEMENT ?

par Alexandre Raymond

Le club de Tennis de Messery (maintenant 100% communal) est l'unique club sportif de Messery - si l'on excepte le « ski club de Messery » qui n'utilise pas d'infrastructure dans notre commune et la « Ronde de la Presqu'île » qui se déroule sur nos routes. Ce club sous l'influence d'un nouveau bureau et présidence, avec la venue d'un nouvel entraîneur (classé deuxième série) est en plein développement avec les chiffres suivants :

- Plus de 200 membres
- 88 enfants en école de tennis !
- Champion du département pour les 13/14 ans filles
- Club formateur pour les moniteurs (BE1)
- Interaction avec le groupe scolaire (leçons de tennis, découverte, formation)

Mais le manque de court couvert empêche son évolution, son développement. Avec cet investissement rendu nécessaire dans le temps, nous pérennisons l'avenir de ce club, nous faisons évoluer son outil pédagogique pour ses membres, mais également pour nos enfants du groupe scolaire. Il lui permettra de rayonner dans le Bas Chablais.

La qualité des cours enseignés et l'implication du nouveau bureau sont garants de l'avenir et de la pérennité de cet investissement dont plus d'un tiers sera financé par la FFT et le département/Région (condition pour notre commune).

Je veux aussi profiter de cette occasion pour souligner la constance des efforts du club et l'esprit du bénévolat, souvent mis au défi de nos jours mais toujours très important dans le vivre ensemble d'une commune, pour maintenir un service de qualité ; mais aussi insister sur le site, unique et largement apprécié de tous les amoureux de ce sport (FFT incluse), un emplacement qui pourrait être compromis sans un accompagnement, sans un regain d'attention, bref sans un effort d'investissement pour tirer le meilleur d'une dynamique associative positive et d'un des atouts naturels de notre commune.

Je me permettrais de reprendre la métaphore de son président « Vous nous avez mis à disposition un magnifique bateau (club house), il ne nous manque plus que les voiles... »



Projet de la couverture



## INSTALLATION DE SANITAIRES À LA PLAGE

L'entreprise lyonnaise « Mobilier Urbain Beaujolais » a été retenue pour fournir et installer le nouveau bloc sanitaire à la Plage. Deux cabines de toilettes messieurs ou dames, un urinoir et deux douches complètent maintenant l'installation municipale du snack de la Plage. L'emplacement des sanitaires a été choisi près du snack en fonction des réseaux existants et de façon à offrir l'accès PMR indispensable à toute installation publique. Une même couleur de peinture extérieure uniformise les deux petites structures.

Les services techniques municipaux ont été largement sollicités pour les travaux de terrassement et de maçonnerie préalables à la pose de la structure qui reste démontable et qui pourra, si nécessaire, être déplacée. Coût de l'opération : 66 337 €



## MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE EN CENTRE-BOURG

Les études sont en cours pour améliorer la signalétique de notre centre de village. Avec la démolition prochaine des plus que vétustes WC publics, le secteur prendra un autre visage avec le projet de déplacement du panneau lumineux et la modification des panneaux de signalétique. La société PicBois nous accompagne dans ces réflexions qui prennent en compte des critères assez nombreux et parfois contradictoires. Un vrai casse-tête pour arriver à informer les personnes venant de l'extérieur sans les « noyer » dans une forêt de panneaux !



## CLÔTURE DU PARKING DE LA POINTE

Espace réservé aux nombreux amoureux de la petite plage ainsi qu'aux usagers du slip-way, le parking de la Pointe, avec ses anciennes barrières de bois et ses gabarits devenus vétustes, avait besoin d'une bonne cure de rajeunissement. C'est chose faite avec le chantier mis en œuvre par l'entreprise Dubouloz de Douvaine. Un élégant muret de pierres cerne maintenant le terrain, succession de dalles dressées verticalement ou, au contraire posées à plat et cimentées. Du vrai travail de maçon ! Montant des travaux : 66 462 €





## ETUDE DE PROGRAMMATION PLAGE / BÂTIMENT ALSTOM

UN CAHIER DES CHARGES EST ENFIN EN COURS D'ÉLABORATION AFIN DE PROGRAMMER L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉHABILITATION DE L'ENSEMBLE DU SITE DE LA PLAGE DE MESSERY.

Les propriétaires: la commune de Messery et Thonon-Agglomération, ont désormais la volonté d'avancer pour finaliser la valorisation de ce secteur.

Dans un premier temps, lancée il y a deux ans, une étude pré-opérationnelle de requalification du site avait conclu sur un accord de créer un parc peu aménagé et très « nature », tourné vers le lac et accessible à tous grâce à des liaisons « douces » depuis le centre du village, notamment.

Restait la question du devenir du bâtiment (ex-Alstom). Aujourd'hui, plusieurs affectations semblent retenues :

- D'une part un espace disponible pour des activités nautiques destinées aux centres aérés, écoles, collèges et lycées de l'ensemble du territoire Thonon-Agglomération. Cette structure fonctionnerait avec des professionnels et accueillerait les enfants et les jeunes pour une initiation à diverses activités nautiques. Un stockage des matériels pourrait se faire sur place.
- D'autre part un espace réservé à un restaurant type gastronomique avec possibilité d'activité snack pour la plage. Des logements saisonniers pourraient s'envisager en parallèle.

On s'accorde sur l'aspect extérieur du bâtiment que l'on souhaite soigné, formes et matériaux... le contexte environnemental du lac dictant l'esthétique. Un pré-programme pour la restructuration du bâtiment est donc nécessaire et sera suivie d'études plus poussées précisant les scénarios et les budgets.

L'ensemble bâtiment + extérieur pourra alors être peaufiné, toujours en harmonie avec l'environnement prodigieux que nous offre cette rive du lac: aspect visuel, matériaux, organisation des accès, stationnement...

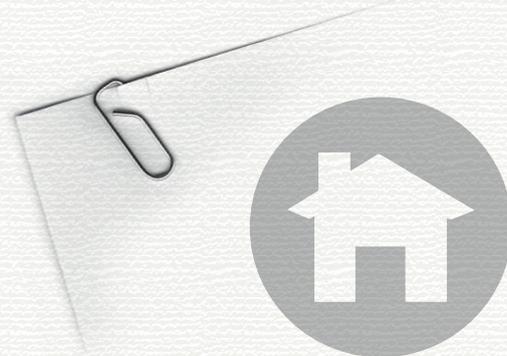
Les élus de Messery se réjouissent de voir ce projet - mille fois abordé, mille fois envisagé et mille fois mis de côté - faire enfin un pas en avant !



### LES CHANTIERS DE L'AUTOMNE

- **RUE DU LAC :**  
l'enfouissement des réseaux se fera en octobre avec, au préalable, un appel d'offres en juillet-août suivi d'un « passage en commission SYANE » en septembre.  
(SYANE = Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique)
- **ANCIENS WC DU CENTRE-BOURG :**  
le permis de démolir a été signé pour ce chantier prévu en octobre. Le site inclut les réseaux d'eau, électricité, eaux usées, éclairage public.
- **LA POSE DE PROTECTION DES VITRAUX,** préalable à la réfection des vitraux eux-mêmes, est programmée également cet automne.





# URBANISME

## AUTORISATIONS D'URBANISME DÉLIVRÉES

### PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

- IMMOB'ILE, Chez Derive ; transfert du Permis de construire
- M. GUTKNECHT Christophe, route des Vignes de Frize ; construction d'une maison individuelle
- SCI NOOR, 7 ch. des Vignes de Frize ; transformation du garage en espace habitable, construction d'un garage avec espace habitable et d'un portail et muret
- M. GARNIER Mickaël, 24 route des Repingons ; modification de l'abri voiture
- M. Mme QUIBLIER, 14b route de la Pointe ; agrandissement, modifications des ouvertures et rénovation de la toiture
- M. ALTINEL Baki, rue de la Seppe ; construction maison individuelle
- MCA pour M. GAYDON et Mme HADDID MATHIEU, chemin de Vorget ; construction d'une maison individuelle
- THOMMEN Willy, Lieudit Champey ; construction villa individuelle
- SAS BOUYGUES IMMOBILIER, 10 chemin de la Crozette ; modifications des facades et des hauteurs
- FEUGERE Dimitri, 20 chemin des Bugnons ; construction d'une villa
- M. ARSENIO-CANENA Victor, 11bis chemin de Vétau ; construction d'un garage
- TEREINS Jean-Jacques, 34 route de la Pointe ; modifications des façades et des ouvertures
- CHANTEGRAIL M. -Thérèse, 9 route des Repingons ; aménagement des combles
- LAFOND Arnaud, 50 route des Repingons ; suppression velux
- GARNIER Mickael, route de la Crosette ; construction maison individuelle
- M. AHMED NASSER J,N, AL-Thani, 15 route de Sergyieu ; création d'une véranda sur terrasse existante, modification de façades
- JEANDIN Alexandre et DEMANGES Nathalie, route de Marcille ; construction d'une villa
- BOUDAI Fayez Ahmed, 1 chemin des Champs d'Amot ; construction de 8 maisons

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES APPROUVÉES

- CURDY-QUIBLIER Louissette, 17 rue d'Essert ; remplacement barrières existantes + création d'un portillon (parcelle a 1710)
- BAUD-LAVIGNE Patrick, 61 route des Repingons ; pose portail + clôture
- TANCHETTE Jean-Baptiste, 8 chemin des champs d'Amot ; création d'un clôture et d'un portail
- DERICHE KAMEL, 3 ch. de la Crozette ; pose velux
- OLIVEIRA-BELINO Maria, 50 rte de Repingons ; fermeture partielle de l'abri existant + pose clôture et portail
- VUARNET Bertrand, rte de Frize ; réfection de la toiture
- WAUGHRAY Dominic, 12 ch. de la Cure ; pose abri jardin
- HAUER Georges, 60 rte de Frize ; pose clôture
- BELTRAN Jordi, 18 rue d'Essert ; piscine enterrée 8x4m
- RODRIGUES Frédéric, 12A ch. de Fossio ; agrandissement fenêtre + changement fenêtres et volets existantes + ravalement avant toit - bardage - balustrade
- SCI NOOR, 7 ch. des Vignes de Frize ; pose clôture + portail + portillon
- SARL COLLOUD pour Consort BORBON, rte de la Pointe ; division parcellaire en vue de construction
- BEROUD-COMTE Delphine, 88D rte de Parteyi ; pose d'un abri jardin
- ESTEVE Lucien, 5 rte de Frize ; rénovation d'une piscine de 6,60m de diam par une piscine de 7x3,5m
- MATHIEU Romain, 33 rue d'Essert ; construction d'un abri voitures
- SCALDINO Antonio, 5A route de Frize ; pose abri terrasse en aluminium
- GERARD Frankie, 30 rte de Frize ; remplacement de deux portes-fenêtres
- COMMUNE DE MESSERY, Lieudit Four ; pose clôture
- MOUNIE Pascale, 52C ch. de Sergyieu ; extension, modification des ouvertures, pose d'un store électrique et d'un abri au dessus de la porte d'entrée
- SCP BARNOUD-TROMBERT, 11 rte de Marcille ; division parcellaire en vue de construction
- LOUREIRO Marie, 3 place de la Mairie ; pose clôture
- MATHIEU Romain, 33 rue d'Essert ; exhaussement de terre végétale
- COMMUNE DE MESSERY, Sous les Prés ; pose d'un bloc sanitaire + modification des façades
- EDR ENR SOLAIRE, 19 ch. d'Avau ; pose d'un générateur photovoltaïque
- VUARNET Bertrand, Chez Dérive ; division parcellaire en vue de construction
- CURDY-QUIBLIER Louissette, 17 rue d'Essert ; ravalement de façades
- BEROUD-COMTE Delphine, 88D route de Parteyi ; pose abri jardin
- S, ALSADHAN Yasir, ch. de Sergyieu ; pose clôture et portail
- VITTECOQ Emilie, 2 ch. des Braccou ; ouverture d'une fenêtre de 0,80 x 1,20m
- SCP BARNOUD-TROMBERT, 11 rte de Marcille ; division parcellaire en vue de construction
- GROUPE France ECO-LOGIS, 42 rte de Frize ; pose panneaux photovoltaïques
- BERSIER Christine, 15A rte de Marcille ; construction d'une pergola bio climatique
- TODESCO Emmanuel, 59 rte des Repingons ; pose panneaux photovoltaïques
- SARL MG SOLAR, 42 route de Frize ; pose panneaux photovoltaïques



## ETAT CIVIL

### Naissances :

DELARBRE Faustine, Laurence,  
Cacilda, née le 28 janvier 2018

FALGAS Thomas, Jean, François,  
né le 7 février 2018

DEPECKER Axel,  
né le 23 mars 2018

ROUSSEAU Alicia, Emma, Alessia,  
née le 27 avril 2018

### Décès :

BORBON Henri,  
décédé le 13 février 2018

RION Gérald,  
décédé le 9 avril 2018

TREBOUX Jean,  
décédé le 22 mai 2018

### Mariage :

ELIA Emmanuel et FAURE Laëtitia,  
mariés le 5 mai 2018

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

LA GENDARMERIE VEILLE SUR  
VOTRE LOGEMENT PENDANT  
VOS VACANCES

Signalez votre départ à la brigade  
de Douvaine ou Bons-en-Chablais  
par le biais d'un formulaire et des  
patrouilles diurnes et nocturnes  
seront faites à votre domicile  
pendant votre absence.

Cette démarche est gratuite :

- télécharger le formulaire  
depuis le site internet  
**www.gendarmerie.interieur.  
gouv.fr** (mots clés de recherche  
« tranquillité vacances »)
- ou demander directement le  
formulaire en gendarmerie.

Il est à remettre à la brigade la plus  
proche, de Douvaine ou de Bons-en-  
Chablais.

Vous trouverez également sur le site  
des conseils afin de prévenir les  
cambriolages. Bonnes vacances !

## DÉSENCLAVEMENT DU CHABLAIS ENQUÊTE PUBLIQUE 2X2 VOIES

MAILLON DE L'AXE ROUTIER  
STRUCTURANT DEVANT RELIER  
L'AUTOROUTE A40 À THONON, LA  
FUTURE 2X2 VOIES EST PRÉVUE  
SUR UNE DISTANCE DE 16 KM.

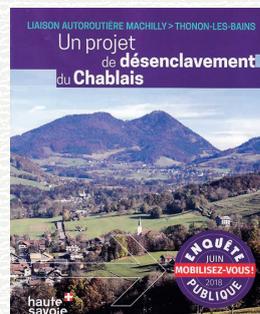
Cet axe participe, avec l'amélioration  
de l'offre de transports en commun,  
au schéma de transport multimodal  
de désenclavement du Chablais.

Par arrêté préfectoral du 27 avril 2018, une enquête publique unique  
relative à la liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon-les-  
Bains et à la suppression des passages à niveau n° 65 et 66 à Perrignier a  
été prescrite du lundi 4 juin 2018, 9h au vendredi 13 juillet 2018, 12h.

Pour tout savoir sur les modalités de l'enquête publique (consulter le  
dossier d'enquête, formuler des observations et propositions, rencontrer  
la commission d'enquête lors de 18 permanences dans les mairies,  
téléchargez le dépliant d'information (format pdf - 2.3 Mo - 01/06/2018).

Retrouvez toutes les informations sur le site :  
**www.registre-dematerialise.fr/733**

Le dossier d'enquête publique est également téléchargeable sur le site :  
**www.haute-savoie.gouv.fr.**



## LE GÉOPARK CHABLAIS

LE TERRITOIRE DU CHABLAIS  
(62 COMMUNES)

A INTÉGRÉ LE RÉSEAU DES GÉOPARKS  
MONDIAUX EN MARS 2012.

Il fait désormais partie des 5 géoparks français labellisés par l'**UNESCO**  
pour leur patrimoine géologique, culturel et naturel. Les géoparks portent  
des projets de préservation, d'éducation et de développement durable.

Celui du Chablais propose un voyage au cœur de l'histoire de la formation  
des Alpes par la diversité de ses paysages, le bâti traditionnel, l'usage de la  
montagne, la vie en alpage, les produits du terroir, les richesses naturelles  
telles que les eaux minérales d'Evian et de Thonon.

Si vous désirez vous renseigner et partir à la découverte des richesses  
de notre territoire, rendez-vous sur le site **www.geopark-chablais.com.**



Des cartes de découvertes (en français et en anglais)  
sont disponibles au **Service Info-tourisme**,  
1 chemin de la Cure, tél. 04 50 94 75 55.





## CHASSE AUX DÉCHETS AVEC LE CMJ

Pour la deuxième fois, toute l'équipe du CMJ avait donné rendez-vous, le 2 juin dernier, aux bonnes volontés pour chasser les déchets de la plage municipale et des bords du lac. L'opération a permis de nettoyer un endroit, certes, mais surtout de sensibiliser un maximum de personnes, les participants, les résidents et les promeneurs croisés sur le chemin.

Armés d'une pince, d'un sac poubelle, de gants et d'un gilet jaune, nos chasseurs en herbe ont sillonné les berges ne laissant aucune chance aux déchets ! Plastiques, mégots, bouteilles, tesson de verre, canettes, et même

pneus sont retournés là où ils auraient dû être : la poubelle ! L'occasion de repréciser quelques règles de tri, de parler du temps de biodégradabilité des déchets dans l'environnement, et aussi de modes de consommation plus respectueuses de l'environnement car « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas » !

**Un apéritif « maison » avec des produits frais et bio était offert par la commune à l'issue de cette opération Nature. Par cette action responsable, le CMJ nous le rappelle : la protection de l'environnement, c'est l'affaire de TOUS, et c'est TOUS les jours !**

## MESSERY JARDINE

« EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT » !

Avec l'arrivée du printemps, les membres de Messery jardine s'activent ! Une maquette du jardin avec allées, plantations, coin des enfants, entrée... a été réalisée collaborativement.

Une clôture temporaire a été posée tout autour pour protéger les premières plantations des animaux de la forêt (lapins, chevreuils, renards...)

Le terrain, retourné en surface, n'a jamais été cultivé. Motoculteur, râtaux, et petites mains, égalisent la surface. Des pommes de terres sont posés sur le sol selon la technique hors sol, et recouvertes de feuilles et de compost. Côtes de bette, haricots verts, fraises, topinambours, oignons, cassis, framboises, radis, origan prennent place, ainsi qu'œillettes d'Inde et capucines pour attirer les insectes et repousser certaines maladies.

Des plants de pensées, des graminées et de l'origan, récupérés sur un compost à proximité prennent place au centre futur « carrefour » du jardin ! On pioche, on creuse, on transporte, on ratisse, on transpire, on arrose, et on fait connaissance les uns avec les autres.

Les enfants se familiarisent avec les outils imitant les adultes qui s'affairent autour d'eux.

On arrose avec l'eau de pluie du récupérateur qui a été posé en limite du jardin et rempli grâce à l'eau transvasée via un autre récupérateur mobile ! Une autre solution est à l'étude dans les cerveaux créatifs des jardiniers !

**Des visiteurs s'arrêtent pour regarder, échanger, apporter leurs expériences et conseils avisés. Un apéritif partagé ou chacun amène une spécialité culinaire clôture les ateliers.**





## BD EN FÊTE !

SAMEDI 26 MAI,  
LA BD FUT LARGEMENT MISE À  
L'HONNEUR À LA BIBLIOTHÈQUE !

Dans le cadre d'une subvention  
accordée par le Conseil Savoie Mont-  
Blanc, la bibliothèque a acquis 250  
nouvelles BD Adulte et Jeunesse.

Malgré une météo un peu capricieuse,  
l'orage ayant laissé place au soleil, la  
manifestation a pu se dérouler en extérieur et proposer des coins lecture  
pour permettre aux adultes et aux enfants de découvrir les nouvelles BD.

Un troc était également au programme de cette matinée, auquel ont  
largement participé les enfants !

Et pour comprendre le travail de création d'une BD, rien de mieux que  
d'inviter un auteur / illustrateur pour en parler ! C'est donc Nadine Van Der  
Straeten que la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir pour son roman  
graphique « Jeanne Hébuterne, un souffle éphémère », retraçant la vie au  
destin tragique de la compagne et muse de Modigliani.

Un échange particulièrement riche qui s'est clôturé par un portrait de  
Jeanne Hébuterne, dessiné en direct et une vente / dédicace.

**Un moment d'échange et de convivialité réussi !**



**Nouveauté !**

## LA BOÎTE À LIVRES

Une boîte pour le retour des livres est désormais  
mise à disposition des usagers lorsque ceux-  
ci sont dans l'impossibilité de les rendre directement à la bibliothèque.  
Cette boîte se trouve à l'entrée du jardin de cure, sur la gauche. La boîte  
à livres permettra un retour en dehors des jours et heures d'ouverture de  
la bibliothèque. Il est néanmoins rappelé que les emprunts devront être  
rendus en temps et en heure au terme des trois semaines d'emprunt.



## PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE SCIEZ

Dans le contexte d'un partenariat  
entre la commune de Messery et  
l'école de musique de Sciez, **les  
enfants de Messery (maternelle  
et CP)** pourront profiter dès la  
rentrée prochaine de cours d'éveil  
musical donnés le mercredi matin à  
l'Espace Littorelle. Un projet culturel  
et musical qui vient en complément  
des offres déjà programmées par  
d'autres associations (Kid's Choir,  
Arpège)...



## APPEL AUX FAMILLES

**LE 11 NOVEMBRE 2018 FÊTERA  
LE CENTENAIRE DE LA FIN DE  
CET HORRIBLE CONFLIT  
QU'ON A APPELÉ LA GRANDE  
GUERRE.**

Nous souhaitons honorer au  
mieux les « Poilus » de Messery,  
tous ceux dont le nom est gravé  
sur le Monument aux Morts, mais  
également tous les mobilisés qui  
ont eu la chance de rentrer au  
village.

Merci à toutes les familles qui  
voudront bien nous apporter leurs  
photos, lettres, documents, cartes  
de mobilisation, livrets militaires,  
etc. Nous pourrions les scanner (et  
les rendre à leurs propriétaires)  
puis les rassembler dans une  
exposition qui leur sera consacrée  
à la salle Littorelle.





## FÊTE DE LA MUSIQUE, FÊTE DE L'ÉCOLE DES PETITS CRAYONS ET FÊTE DU TENNIS...



LE SOLEIL ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS DE CES PREMIERS JOURS DE L'ÉTÉ QUI AURONT ÉTÉ, À MESSERY, DES JOURS DE RÉJOUISSANCES ET DE PARTAGES POUR TOUS, GRANDS ET PETITS.



**FÊTE DE LA MUSIQUE / 21 JUIN:** Les musiques tour à tour mélodieuses, rythmiques, vocales, ou instrumentales ont vibré sur la place du centre, dans l'église ou à l'espace Littorelle... associées à l'indispensable restauration - buvette, et - nouveauté 2018 - casquette à l'effigie du village.



**FÊTE DE L'ÉCOLE / 23 JUIN:** Avec l'inauguration d'une splendide sculpture, due au talent de l'atelier CREA METAL à Douvaine, l'école de Messery porte désormais le nom d'Ecole des Petits Crayons, appellation proposée par les élèves eux-mêmes et leurs professeurs et acceptée par le Conseil Municipal. Une occasion de faire une fête de l'école plus belle encore qu'à l'accoutumée avec deux spectacles (maternelle et primaire) réunissant environ 280 enfants.



**FÊTE DU TENNIS / 23 JUIN:** Pour continuer la journée, rendez-vous était donné au parc des Sémiss où un bel après-midi était consacré au club de tennis. Là encore, grands et petits (80 enfants) étaient invités à « taper la balle » avant de se réunir autour d'une paella festive géante (140 personnes), « jusqu'au bout de la nuit... », nous dit-on !

**Un grand merci aux nombreux organisateurs.**